

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	25 (1896)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Variété

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CORRESPONDANCE DU VALAIS

Nos instituteurs continuent à se préoccupé vivement de l'amélioration de leur trop modeste position. Au printemps dernier, lors de la dernière réunion générale de la *Société valaisanne d'Education*, l'assemblée avait chargé son Comité de demander, déjà pour la session de mai, que le Grand Conseil veuille bien s'occuper sans retard de la révision de notre loi scolaire et particulièrement de l'amélioration de la position du personnel enseignant, question qui ne saurait être différée. Nous ne savons jusqu'à quel point le Comité s'est occupé de la mission qu'on lui avait confiée. Dans tous les cas, nous croyons que notre autorité législative ne s'occupe nullement de la chose, qu'on désirerait bien certainement voir enterrer pour ne pas être obligé de délier bourse. Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent nos instituteurs qui n'ont pas de quoi vivre avec un traitement de 50 fr par mois. Une réunion eut lieu l'autre jour dans le district de Martigny et les participants décidèrent d'adresser immédiatement une pétition au Grand Conseil. Presque en même temps le Comité de la *Société valaisanne d'Education* se mit aussi de l'avant pour faire signer une pétition dans le même but. Nous pensons que cette fois l'on aboutira, sinon il est certain que beaucoup d'instituteurs quitteront leur carrière pour une occupation plus lucrative qui leur fournira de quoi vivre. Ils n'auront, du reste, qu'à gagner, car il n'y a pas d'état où l'on gagne moins qu'en enseignant. Il est même question de se constituer en syndicat si nos autorités ne veulent absolument rien faire.

Nous sommes à l'époque des conférences annuelles. Quelques-unes ont déjà eu lieu, d'autres sont annoncées pour bientôt. Le sujet mis à l'étude est celui-ci :

*Soins particuliers à donner aux enfants dont les facultés intellectuelles sont peu développées.*

Comment ces enfants doivent-ils être traités :

a) *A l'école*, 1<sup>o</sup> pour l'enseignement des diverses branches ; 2<sup>o</sup> sous le rapport de l'émulation et des punitions ?

b) *Dans la famille* ?

Quelles sont les conséquences du manque de soins particuliers donnés à ces enfants ? R.

*P.-S.* — Cette correspondance aurait dû paraître dans le dernier numéro du *Bulletin*, mais elle nous est arrivée un peu trop tard.

(Réd.)

---

## VARIÉTÉ

---

Les crocodiles, alligators, caïmans, tous cousins germains, sont des animaux qu'il est bon de ne fréquenter qu'à distance. Pendant un an, j'ai vécu au milieu d'eux sans les perdre de vue ; ils n'attaquent l'homme qu'à bon escient, quand il tombe

à l'eau et ne peut se défendre, ou bien sur les rives des fleuves quand un imprudent se baigne ; ils lui coupent une jambe ou un bras en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Et cependant à terre, à moitié enfoncés dans la vase du bord de l'eau, ils sont assez inoffensifs. J'en ai pris avec des indigènes plusieurs spécimens qui se sont laissé traîner, fixés à des cordes, à plusieurs centaines de mètres du rivage. Un jour, on parvint à introduire verticalement dans la gueule ouverte d'un caïman solidement garrotté à un citronnier une grosse branche d'arbre de 30 cm. de long. L'animal se laissa faire. On le cribla à 20 m. de distance de balles de revolver de gros calibre. Il ne broncha pas. On distinguait les trous noirs que dessinaient les balles dans la chair rouge de l'arrière-gorge. Le caïman est un animal patient, endurant .. et très peu nerveux. Un indigène eut cependant la malencontreuse idée d'enfoncer la baïonnette de sa carabine au joint de l'épaule. La scène changea. D'un coup sec, la mâchoire supérieure s'abattit sur la branche et en fit des allumettes ; les cordes qui retenaient l'animal prisonnier sautèrent, le citronnier se tordit et le caïman si patient prit la fuite sans se retourner. Il gagna rapidement le lac, à la grande stupéfaction de l'assistance, en laissant une odeur pénétrante de musc.

On voit sur les bords du lac de Nicaragua les caïmans et les alligators rangés par centaines comme de vieux troncs d'arbres. Il suffit de suivre la rive en canot pour les passer en revue. Ils bâillent au soleil et se livrent à leur distraction favorite d'engloutir les mouches et les moustiques. Leur gueule énorme sort de l'eau bien ouverte ; une mouche vient attirée par l'odeur de chair ; une seconde suit la première ; puis une troisième, une quatrième ; elles entrent en foule dans le couloir sanguinolent. La gueule était rouge, elle est bientôt noire, tant les insectes l'ont envahie.

Attention ! On entend un bruit de porte qui se ferme violemment. C'est la mâchoire du caïman qui s'est abattue. Prises au piège, toutes les mouches sont englouties ; pas une n'échappe au carnage, et, comme nulle part on ne profite des leçons de l'histoire, la petite opération recommence cinq minutes plus tard : les mouches accourent, et le caïman les dévore. Et ainsi toujours. C'est amusant pour l'observateur en sûreté.

Hérodote a raconté quelque part qu'en Egypte il existe un oiseau qui ne craint pas d'entrer tout entier dans la gueule du crocodile. Il serait très bien reçu ; mais, ce qui est plus bizarre, il sortirait comme il est venu. L'oiseau, dit-on, serait l'ami du crocodile, parce qu'il nettoierait ses dents en les débarrassant des parcelles alimentaires. Les naturalistes anglais affirment avoir vu, en effet, le *Pluvianus egyptius* et l'*Hoplopterus spinosus* pénétrer dans la gueule du reptile, y rester jusqu'à deux minutes et s'envoler tranquillement. Il existerait donc des oiseaux cure dents. Je le veux bien ; mais les naturalistes n'ont

pas vu sans doute ceux qui ne sortaient pas de la gueule du monstre... à moins que le caractère ne diffère notablement chez le crocodile africain et chez le caïman américain.

HENRI DE PARVILLE.

— ◆ ◆ ◆ —

## Membres de la Société fribourgeoise d'éducation

AU 1<sup>er</sup> MAI 1896<sup>1</sup>

### FRIBOURG

MM. Aeby, président du Conseil d'Etat.	MM. Bertschy, receveur gén. Blanc, professeur.
Python, directeur de l'Instruction publique.	Schaller, professeur à l'Ecole secondaire.
Théraulaz, cons. d'Etat	Weber, professeur à l'Ecole secondaire.
Schaller, "	Dames Ursulines.
Weck, "	" Visitandines.
Bossy, "	" de la Charité.
Mgr Deruaz, évêque de Lau- sanne et Genève.	" de l'Institut normal.
M. l'abbé Pellerin, grand vicaire.	Ecole libre des Frères.
" Bovet, chancelier.	Veith, libraire.
" Favre, Révérendissime Prévôt de St-Nicolas.	MM. Mooser, maître de dessin.
" Tschopp, chanoine et inspecteur d'écoles.	Villard, instituteur.
" Morel, chanoine et inspecteur d'écoles.	Collaud, "
" Perriard, chanoine et curé de ville.	Bise, "
" Esseiva, chanoine.	Renevey, "
" Quartenoud, chanoine et directeur.	Sterroz, "
" de Week, chanoine.	Gremaud, "
" Pahud, directeur du Séminaire.	M <sup>es</sup> Reydellet, professeur de dessin.
" Jaccoud, recteur.	Albiez, institutrice.
" Horner, professeur.	Bourqui, "
MM. Wuilleret, président du Grand Conseil	Bossel, "
Bise, président du Trib.	Overney, "
Menoud, directeur de la Banque d'Etat.	Schaad, "
Wuilleret, préfet.	Zosso, "
Bourgknecht, syndic.	Pfanner, "
de Week-Surbeck.	Richoz, "
Monney, receveur.	Kohler, "
Genoud-Peier, directeur.	M. l'abbé Dessibourg, directeur de l'Ecole normale.
Gremaud, directeur du Dépôt scolaire	" Favre, aumônier de l'Ecole normale.
	MM. Aebischer, professeur.
	Levet, "
	Ruffieux, "
	Verdon, "
	Berset, "

<sup>1</sup> Nous ne publions pas les noms des étrangers abonnés au *Bulletin*.